

RAPPEL

DISPOSITIONS « PLAN DE RELANCE »

ALTERNANCE :

Aide exceptionnelle pour le recrutement d'un alternant (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

5 000 € si jeune de moins de 18 ans

8 000 € si jeune de plus de 18 ans

Aide prolongée jusqu'au 31/12/2021

CONTRATS AIDES :

PEC (Parcours Emploi compétences) secteur non marchand (*collectivités, associations, autres personnes morales de droit public ou privé à but non lucratif...*): **872 contrats possibles pour les jeunes de -26 ans sur le Finistère**

De 65% du montant brut du SMIC, quel que soit le public

Aide initiale de 6 à 12 mois. Prise en charge sur 21H semaine maxi

Exemple : pour un contrat de 20h sur 11 mois, avec un taux de prise en charge de 65%, l'aide sera de 6 522€.

CIE (Contrat Initiative Emploi) secteur marchand (*tout employeur relevant du champ d'application de l'assurance chômage, les employeurs de pêche maritime et les groupements d'employeur pour l'insertion et la qualification - GEIQ*): **454 contrats possibles sur le Finistère**

De 47% du montant brut du SMIC, quel que soit le public

Aide initiale de 6 à 10 mois. Prise en charge sur 20 à 30H semaine maxi

Exemple : pour un contrat de 30h sur 9 mois, avec un taux de prise en charge de 47%, l'aide sera de 5 830€.

GARANTIE JEUNES :

120 Places supplémentaires possibles sur le Pays de Morlaix.

Dispositif porté par la Mission Locale.

Condition : Etre inscrit à la mission Locale ; (02 98 15 15 50)

Pour des jeunes qui sont ni en emploi, ni à l'école, ni en formation, étudiants sans ressources ou jeunes travaillant moins de 78H par mois dont les ressources sont inférieures à 646 €/mois

« # 1 Jeune, 1 solution »